

General de l'Ordre, pour ne s'être pas aquis beaucoup de partisans chez toutes les Nations où cette celebre Compagnie a des établissemens. En effet il fut élu General à la pluralité des voix, & le 9. Février on lui donna pour Assistans, le Pere d'Aubanton, ci devant Confesseur du Roi d'Espagne Philippe V. pour le Royaume de France; le Pere Imperiale Genois pour l'Italie; le Pere Montefdoca pour l'Espagne, le Pere Diatz pour le Portugal, & le Pere Weybel pour l'Allemagne.

*On veut interdire des Eglises.*

IV. Au mois de Fevrier on tint à Rome une Congregation pour interdire quelques Eglises Nationales, dont les Administrateurs refuserent de rendre compte de leur maniemens; mais comme ces extremitez pourroient avoir des suites fâcheuses, on resolut seulement de chercher des moyens plus doux pour remedier aux abus qui pouvoient s'être glissez dans cette regie.

*Le Pape veut revoke l'Indult accordé au feu Empereur.*

V. Le Pape Alexandre VII. avoit accordé à l'Empereur Leopold un Indult, pour lui permettre de nommer à certains Benefices d'Allemagne; & comme l'Empereur Joseph n'en a pas demandé la continuation; & que la Cour de Rome n'est pas en usage de donner quand on ne lui demande rien; on tint une Congregation le 5. Fevrier pour remettre la Chambre Apostolique dans le droit qu'elle avoit accordé au feu Empereur. Voià sans doute un nouveau sujet de plainte pour la Cour de Vienne.